



EVALUATION DE DEPART

Pour débiter votre formation, une évaluation de vos compétences, va être réalisée. Cette évaluation est conforme à l'arrêt du 5 mars 1991 et étendue par le décret du 26 décembre 2000, lorsqu'un candidat choisit de s'inscrire dans notre auto-école, une évaluation de départ est systématiquement planifiée après en avoir informé le candidat.

Cette séance d'évaluation permettra à l'enseignement de la conduite de définir le nombre d'heures nécessaires au candidat pour qu'il puisse obtenir son permis de conduire.

- **Evaluation moniteur (+-50 minutes) :**

- 1- Parcours de formation

Cette évaluation permettra de vous proposer un parcours de formation accompagné d'une proposition chiffrée

- 2- Items évalués

Cette évaluation portera sur :

- Vos pré-requis en matière de connaissances des règles du code de la route et en matière de conduite d'un véhicule ;
- Vos expériences vécues en tant qu'utilisateur de la route ;
- Vos compétences psychomotrices ;
- Vos motivations.

- 3- Le moyen utilisé

Cette évaluation est réalisée sous la forme suivante :

- Un enseignant, un véhicule, un parking, en circulation peu abondante

- 4- 4- information du public

Le procédé de l'évaluation est porté à la connaissance du public par un affichage sur le site interne. L'évaluation est alors réalisée par un enseignant de la conduite au moyen d'une fiche préétablie.



- **Evaluation « éval+ » sur tablette (+-30 minutes)**

EVALUATIONS BOÎTE AUTO & AAC

Prise en compte du permis Boîte automatique (Restriction 78) et de la formation AAC, inclus dans le bilan final de l'évaluation de départ de l'élève !

L'enseignant renseigne le type de formation et de véhicule dans la fiche élève sur ENPC CENTER lors de l'inscription de l'élève et EVAL + le prend en compte !

➤ Le barème national est recalculé en fonction du permis et de la formation (filière)

➤ Le barème personnalisé est mis automatiquement à jour selon les notions cochées : degré de difficulté, environnement...

Cela permet à l'enseignant de se rendre compte des avantages d'une conduite en AAC et/ou de la boîte automatique.

6 thèmes et 21 capacités évaluées

Les exercices proposés :

- **Un questionnement de l'élève sur son expérience**, pour évaluer ses connaissances et compétences applicables à l'apprentissage de la conduite automobile.
- **Un questionnement sur ses motivations**, pour évaluer son implication dans son futur apprentissage.
- **Des quiz à partir de photos et de vidéos de situations réelles**, pour évaluer ses capacités visuospatiales et décisionnelles.
- **Des vidéos interactives**, pour évaluer ses capacités de perception, de compréhension et d'anticipation.
- **Des calculs de ses temps de réaction.**

Procédure d'évaluation

Il s'agit d'une évaluation sur ordinateur d'une durée d'environ 45 minutes.

- il s'agit d'un test d'évaluation de capacités et d'aptitudes et non d'un acte de formation ;

- le test précède la formation et les personnes testées ne sont pas des élèves (pas encore) même s'ils disposent plus ou moins de compétences et d'aptitudes ;

- les réponses attendues ne sont pas à interpréter autrement qu'au travers l'objet visé par l'évaluation (Évaluer des capacités) et non pour leur justesse en elle-même.

- Par exemple lorsque l'on teste la capacité à prendre une décision on n'évalue pas la valeur de cette décision, mais seulement la capacité de la personne à s'engager dans cette décision.

- il n'y a pas de « pièges » dans les situations présentées, la personne testée doit simplement se placer en tant que conducteur du véhicule d'où la situation est filmée ou photographiée ;

- les questions posées ne sont pas des questions à traiter comme des questions de l'épreuve type ETG, c'est-à-dire « je dois faire ceci ou cela », mais comment je perçois cette situation ;



- les questions à partir des situations filmées doivent être traitées en tenant compte de la dynamique de cette situation, c'est-à-dire en tenant compte des données de mouvement avant l'arrêt sur image ; l'aspect statique de l'arrêt sur image ne doit pas faire analyser la situation comme une diapositive de code.

Les catégories de compétences évaluées

- Les capacités et connaissances sensori-motrices
- Les capacités de compréhension et de traitement
- Les aspects émotionnels et affectifs
- Les facteurs de volonté
- Les capacités de perception, d'analyse et de décision
- Les capacités d'attention et de mémoire de travail

Le test se divise en 2 parties :

- le questionnaire,
- l'analyse des capacités cognitives en situation, sur support photos et vidéos.

Seules les questions présentées ci-dessous font l'objet d'attribution de points.

Les autres relèvent de l'information simple à destination de l'établissement et des enseignants.

Le questionnaire

Questions Critères évalués

1. CAPACITÉS DE TRANSFERT ET CONNAISSANCES SENSORI-MOTRICES

Possession de permis autre que le B ou permis B annulé

Compétences de conduite et de gestion de situations de circulation.

Utilisation d'engins à moteur autre que la voiture

Compétences techniques et situationnelles.

Connaissances des procédures pour démarrer, s'arrêter, changer de vitesse

Compétences techniques et situationnelles.

2. CAPACITÉS DE COMPRÉHENSION ET DE TRAITEMENT

Utilisation d'un deux-roues motorisé, passer avant d'une voiture

Capacités de perception d'indices.

Compréhension de situations de circulation.

Connaissances des règles de sécurité dans une situation de conduite (passage d'une intersection)

Connaissance d'une règle de sécurité.

Auto-évaluation sur les procédures pour démarrer, s'arrêter, changer de vitesse



Capacité à s'auto-évaluer sur des procédures de conduite.

3. ASPECTS ÉMOTIONNELS ET AFFECTIFS

Intérêt et attirance pour la conduite Apprentissage facilité par l'intérêt pour la conduite.

Plaisir à apprendre Apprentissage facilité par une émotion positive à l'égard de l'apprentissage et de la conduite.

Attirance pour la conduite Emotion positive et valorisation.

Peur de conduire Apprentissage facilité s'il n'y a pas de sensation de peur.

En situation d'apprentissage, quelle est la réaction face à l'échec

État d'esprit positif : volonté de compréhension, persévérance

État d'esprit négatif : dévalorisation, fuite, critique de tiers.

Auto-évaluation sur la facilité d'apprentissage de la conduite

Capacité à s'auto-évaluer de manière juste.

4. FACTEURS DE VOLONTÉ

Satisfaction de sa situation professionnelle et/ou de ses apprentissages

Le sentiment d'auto-efficacité personnelle facilite l'apprentissage

Énoncé des raisons pour apprendre à conduire

Motivation à suivre une formation à la conduite.

Pratiques sportives ou culturelles anciennes et régulières

Implication volontaire et persévérance.

Rythme d'apprentissage (fréquence souhaitée des cours de conduite)

Implication volontaire.

Les situations vidéo Critères évalués

5. CAPACITÉ DE PERCEPTION, D'ANALYSE ET DE DÉCISION

S1, S2, S3, S4 Perception et sélection d'indices.

S5, S6, S7, S8 Compréhension de situation.

S9, S10, S11, S12 Capacité de prévision et d'anticipation.

S13, S14 Capacité d'évaluation de distances et de vitesses.

S15, S16 Capacité décisionnelle.

Q.45, Q.46, Q.47 Capacité visuo-spatiale Position du véhicule par rapport à infrastructure ou tiers.

Q.48, Q.49, Q.50 Capacité visuo-spatiale dynamique. Évolution du véhicule dans l'espace.

Temps de réponse moyen Efficience du temps de réaction et de traitement cognitif.

Les situations photos Critères évalués

6. CAPACITÉ D'ATTENTION ET DE MÉMOIRE DE TRAVAIL

10 situations présentées durant 4 secondes Exactitude ou erreur sur la prise d'information

Attention dirigée

Mémoire de travail.